

## VEILLEE

Une veillée à thème sera proposée le jeudi 24 et le mercredi 30 au soir à tous les enfants.

TARIF: hébergement, repas du soir, petit déjeuner : 7 €

Renseignements à la MJC ou à l'Accueil de Loisirs.

## LES AIDES

- Les bons vacances CAF ou MSA (à apporter lors de l'inscription)
- Les aides des Comités d'Entreprises seront déduites seulement sur présentation d'un justificatif.

## PENDANT LES VACANCES LA MJC C'EST

Des activités ados pour les 11-17ans

Une formation BAFA du 19 au 26 Octobre

Plus d'informations sur notre site [www.mjc-herbasse.fr](http://www.mjc-herbasse.fr)

Un programme de cinéma pour les enfants



[mjc.herbasse](http://mjc.herbasse)

Un concert tremplin des oreilles du renard le 26 octobre

Nos principaux objectifs sont :

- Rendre l'enfant acteur de ses vacances
- Favoriser l'ouverture et la diversité des échanges culturels
- Sensibiliser au vivre ensemble et au respect de l'environnement
- Inciter les familles à une participation active au sein de l'accueil de loisirs

Pour cela l'équipe d'animation proposera des activités thématiques pour permettre à vos enfants de s'évader du rythme de la vie quotidienne. Ils découvriront à chaque fois de nouveaux mondes féériques, à l'imaginaire varié.

N  
O  
S  
V  
A  
L  
E  
U  
R  
S

VACANCES AUTOMNE DU 21 AU 31 OCTOBRE 2019

# M.J.C.

Centre social du Pays de l'Herbasse

*Devenir citoyen*

## VENEZ DECOUVRIR LA CITE DE CALYDON



RENCONTRE AVEC LES CITOYENS



ACTIVITES SPORTIVES



ACTIVITES MANUELLES

Maison des Jeunes et de la Culture  
Centre social du pays de l'Herbasse

1242 avenue du Général de Gaulle  
26260 Saint Donat sur l'Herbasse - Tel.: 04.75.45.12.36

# LES HORAIRES

Accueil des enfants de **4 ans à 10 ans** à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

Accueil le matin à partir de **7H15** et début des activités à **9H00**.

Accueil avant le repas de **11h30 à 12h**.

Accueil l'après midi à partir de **13h30** et début des activités à **14H00**.

Repas, collations, goûters prévus sur place

**ATTENTION : Départ du soir de 17h30 jusqu'à 18h30.**

# TARIFS

(Le règlement se fait lors de l'inscription)

QF	Journée	1/2 journée	1/2 journée et repas	jour sans repas
	Arche / Hors Arche			
<b>0 à 359</b>	9,00 / 13.50	3,50 / 5.25	6,00 / 10.25	7,60 / 10.50
<b>360 à 564</b>	9,00 / 14.50	3,50 / 5.75	6,00 / 10.75	7,60 / 11.50
<b>565 à 720</b>	9,00 / 15.50	3,50 / 6.25	6,00 / 11.25	7,60 / 12.50
<b>721 à 900</b>	9,00 / 16,00	5,30 / 6.50	7,80 / 11.75	8,00 / 13,00
<b>901 à 1200</b>	10,20 / 16.50	5,80 / 6.75	8,00 / 11.75	9,20 / 13.50
<b>1201 à 1500</b>	12,20 / 17,00	6,50 / 7.25	9,00 / 12.25	11,20 / 14,00
<b>1501 et +</b>	16,15 / 17.50	8,57 / 8.75	10,80 / 12.75	14,60 / 14.50

- L'adhésion à la M.J.C de 9 €/an est obligatoire.

Valable du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020

- Aucun remboursement ne sera effectué pour une absence non justifiée par un certificat médical.

- ARCHE AGGLO accompagne financièrement l'accès à l'accueil de loisirs aux enfants du territoire



# BULLETIN D'INSCRIPTION

(Le règlement se fait lors de l'inscription)

Je soussigné (e) .....souhaite inscrire,

Mon fils/ma fille .....

Téléphone |\_\_|\_\_| |\_\_|\_\_| |\_\_|\_\_| |\_\_|\_\_| |\_\_|\_\_|

N° d'allocataire : .....

QF : .....

**ATTENTION : toute inscriptions est ferme et définitive**

	Matin	Repas	Après-midi	Journée	Veillée	Semaine
Lundi 21 Octobre						
Mardi 22 Octobre						
Mercredi 23 Octobre						
Jeudi 24 Octobre						
Vendredi 25 Octobre						
Lundi 28 Octobre						
Mardi 29 Octobre						
Mercredi 30 Octobre						
Jeudi 31 Octobre						